



Programme



L'exploitation du brevet : Actes et actions en contrefaçon, contrats d'exploitation, titularité du droit et inventions de salariés

Chaque thème envisage les décisions de jurisprudence française et européenne de l'année écoulée.

Lieux, dates et horaires :

L'obtention du brevet : Mardi 17 novembre 2026 à l'Espace Hamelin, 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75016 de 9h30 à 17h30

Tarifs

Tarif normal :

1 jour = 820 € HT – 984 € TTC

Pour les membres ASPIE / GRAPI / LES France :

1 jour = 760 € HT – 912 € TTC

Inscription en ligne sur notre site www.fnde.asso.fr ou par courriel adupont@fnde.asso.fr

Personnes en situation de handicap : Merci de contacter le secrétariat général au +33 (0)1 42 66 18 19

Intervenants

Pierre GENDRAUD, Expert en PI agréé par la Cour de cassation

Christian LE STANC, Professeur de droit, Avocat Cabinet Le Stanc

Paul PUCHE, Avocat, Cabinet Hoyng Rokh Monégier

Emmanuel PY, Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne

Jacques RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE

Privat VIGAND, Professeur au CEIPI